

**Plateforme consultative de la société civile et des autorités locales pour la stratégie
«Global Gateway»:
cahier des charges**

Table des matières

1. Introduction	2
2. Objectif général	2
3. Finalité	3
4. Structure	4
5. Composition	4
6. Organisation et méthodes de travail	6
Annexe	8
1. Résultats possibles/objectifs à atteindre	8
2. Valeurs	8
3. Lignes directrices pour la participation	9
4. Cadre d'évaluation	9

1. Introduction

Le 1^{er} décembre 2021, la Commission européenne et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission (HR/VP) ont présenté la communication conjointe sur la stratégie «Global Gateway»¹. Il s'agit de la contribution de l'UE visant à réduire le déficit d'investissement mondial, à soutenir la reprise économique mondiale, à accompagner la double transition écologique et numérique au-delà des frontières européennes, et à promouvoir la résilience des chaînes de valeur à l'échelle mondiale. Elle vise à développer des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, du climat, de l'énergie et des transports, et à renforcer les systèmes d'éducation, de recherche et de santé dans le monde entier.

La stratégie «Global Gateway» est l'**offre** positive de l'Europe, **fondée sur des valeurs**, pour orienter les investissements en faveur du développement des infrastructures au niveau mondial dans le respect de **six principes fondamentaux**: valeurs démocratiques et normes élevées; bonne gouvernance et transparence; partenariats d'égal à égal; infrastructures vertes et propres, répondant à une approche axée sur la sécurité et catalysant l'investissement du secteur privé. La stratégie «Global Gateway» vise à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements dans le cadre d'une approche «Équipe Europe» rassemblant l'UE, ses États membres et leurs institutions financières et de développement.

La société civile et les autorités locales ont un rôle essentiel à jouer dans la **mise en œuvre** de la stratégie «Global Gateway», conformément à l'**approche fondée sur des valeurs**, afin d'élaborer des projets dans le plein respect des valeurs fondamentales et au profit des communautés locales.

Le rôle de la société civile est **formellement reconnu** dans la communication conjointe, qui prévoit deux niveaux de participation de la société civile à la stratégie «Global Gateway»: d'une part, au niveau local, au moyen des consultations publiques sur la conception et la mise en œuvre de projets concrets relevant de la stratégie «Global Gateway»; et, d'autre part, au niveau du siège, qui fait partie de la structure de gouvernance et de communication de la stratégie «Global Gateway». Le présent cahier des charges ne concerne que le deuxième niveau de participation.

2. Objectif général

La **plateforme consultative² de la société civile et des autorités locales pour la stratégie «Global Gateway» (ci-après la «plateforme»)**, créée au niveau du siège le 24 octobre 2023 lors d'un événement de lancement organisé juste après le premier Forum «Global Gateway», a pour objectif: 1) de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway» en améliorant son efficacité globale et en veillant à ce qu'elle soit conforme à ses principes

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52021JC0030>

² Ce groupe n'est pas un organe consultatif officiel de la Commission européenne (il ne s'agit pas d'un groupe d'experts de la Commission), mais un groupe spécial informel de dialogue sur la stratégie «Global Gateway».

fondamentaux, aux objectifs de développement durable et au Programme de développement durable à l'horizon 2030; 2) de garantir la transparence et le respect de l'obligation de rendre des comptes concernant la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway» à toutes les étapes et son financement, et 3) de demander à l'UE de rendre compte du respect et de la mise en œuvre des valeurs de l'Union telles qu'elles sont énoncées dans les traités.

La Commission européenne tiendra compte des points de vue, des recommandations et des connaissances fournis par la société civile et les autorités locales par l'intermédiaire de la plateforme dans la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway», afin de garantir l'adoption d'une approche pleinement inclusive. Cela suppose de respecter l'état de droit, des normes élevées en matière de droits de l'homme, de droits sociaux et de droits des travailleurs, ainsi que des règles et normes internationales, en veillant à ce que les investissements soient durables – pour les populations, l'environnement et les économies à l'échelon local. Les deux principes «ne pas nuire» et «ne laisser personne de côté» ainsi qu'une approche fondée sur les droits sous-tendront les travaux de la plateforme. Dans cette optique, la plateforme examinera la stratégie «Global Gateway», y compris d'un point de vue sectoriel, et pourra se pencher sur des études de cas permettant de tirer des enseignements et des recommandations pour d'autres projets futurs.

3. Finalité

Plus précisément, la plateforme devra:

- 1) **formuler des recommandations** sur la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway» en garantissant une approche centrée sur la personne et pangouvernementale et en veillant à la participation des communautés locales et à la création d'une valeur ajoutée pour ces dernières, à la réduction des inégalités, au respect des droits des travailleurs, à la promotion d'un environnement et d'un espace propices à la participation des autorités locales et de la société civile, au respect de l'environnement et des frontières planétaires ainsi qu'à la cohérence des politiques pour le développement durable. Il s'agira notamment de formuler des recommandations sur les modalités de financement et de mettre en évidence des caractéristiques et des tendances communes en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des projets «Global Gateway», tout en recensant les bonnes pratiques sur le terrain;
- 2) **garantir une diversité de points de vue** en représentant l'ensemble de la société civile et des collectivités locales et régionales, et en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés et exclus;
- 3) **renforcer les connaissances**, la compréhension et les capacités concernant les objectifs et la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway»;
- 4) **garantir la transparence** et contribuer à faciliter la communication entre l'UE, la société civile et les autorités locales en proposant un espace consacré aux mises à jour régulières, à l'échange de bonnes pratiques et au partage d'informations sur les principaux projets «Global Gateway» en ce qui concerne des questions transversales importantes telles que les inégalités, le climat, l'environnement et l'égalité entre les

femmes et les hommes, ainsi qu'à la présentation de rapports sur les résultats obtenus, qui seront mesurés par les indicateurs institutionnels³ de l'UE.

4. Structure

La plateforme est établie en tant que groupe de travail du **Forum politique pour le développement**. Elle est organisée de manière autonome et se compose:

- a) d'**une plateforme générale**/assemblée plénière qui comptera jusqu'à 60 membres, dont un grand nombre de représentants d'organisations de la société civile (OSC) et d'autorités locales (AL), et jusqu'à 10 observateurs;
- b) d'**un groupe de pilotage** plus restreint de 15 membres au maximum représentant diverses OSC/AL, nommés pour orienter et diriger les travaux pendant une période donnée. Il assurera la liaison entre la plateforme et la Commission européenne.
- c) **de sessions thématiques potentielles/groupes de travail** (ad hoc ou réguliers) axés sur des domaines de partenariat spécifiques de la stratégie «Global Gateway» et/ou sur des questions transversales, qui pourront être développés par la plateforme à tout moment. Il pourra notamment s'agir d'échanges avec les membres du groupe consultatif des acteurs du marché pour la stratégie «Global Gateway» sur des sujets ou domaines spécifiques (par exemple sur le groupe ad hoc sur le Semestre européen, les entreprises et les droits de l'homme).

5. Composition

Les membres de la plateforme sont des associations ou des réseaux mondiaux d'OSC et d'AL d'Europe et de régions couvertes par les DG INTPA/NEAR. Les représentants de la plateforme disposeront des connaissances nécessaires pour alimenter les discussions, compte tenu de leur participation active à la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway», et pour promouvoir les recommandations de la plateforme dans toutes les autres enceintes de la stratégie.

Les membres des OSC/AL seront actifs dans les principaux domaines de partenariat de la stratégie «Global Gateway» (numérique, climat et énergie, transports, santé, éducation et recherche) ou dans des domaines transversaux liés aux «principes fondamentaux» de la stratégie (valeurs démocratiques et normes élevées; bonne gouvernance et transparence; partenariats d'égal à égale; infrastructures vertes et propres, répondant à une approche axée sur la sécurité). La participation des représentants des organisations membres devra être flexible et ne pas se limiter à une seule personne-ressource par organisation, en particulier si une expertise spécifique est nécessaire pour une réunion donnée. Les membres veilleront cependant à assurer la continuité et la cohérence entre leurs représentants.

Parmi les membres figureront des organisations de parties intéressées (femmes et jeunes, associations représentant le secteur informel, populations autochtones, groupes LGBTQI+,

³ Ces indicateurs institutionnels figurent dans le Cadre de résultats de l'Europe dans le monde (CREM).
Document de travail des services de la Commission relatif au Cadre de résultats de l'Europe dans le monde [(2022) 22 final]

organisations de la diaspora, etc.), des organisations d'experts sectoriels ainsi que des partenaires sociaux, des experts en investissement responsable et en financement du développement, des organisations/réseaux de soutien philanthropique et des associations régionales et mondiales d'autorités locales. La représentativité sera importante. La diversité et l'inclusion devront être garanties dans toute la structure de la plateforme.

Les membres de la plateforme pourront être choisis parmi les membres du Forum politique pour le développement (FPD) ou en dehors, selon les besoins, afin de garantir une représentation équilibrée de l'Europe et des régions couvertes par les DG INTPA/NEAR⁴, des critères thématiques et des compétences spécifiques. Les critères de sélection seront ceux appliqués pour la sélection des membres du FPD, ce qui signifie que les organisations devront remplir les critères suivants:

- représenter, dans la région ou au niveau mondial, un réseau qui travaille dans le domaine de la coopération internationale et du développement depuis au moins cinq ans;
- entretenir des contacts régionaux suffisants pour atteindre un grand nombre de membres; présence assurée par l'intermédiaire de membres dans la majorité des pays d'une région donnée;
- avoir une capacité avérée à communiquer/diffuser des informations au moyen d'une base de données existante ou d'un outil de diffusion, et avoir des mécanismes de retour d'information déjà en place;
- avoir des compétences et une expérience avérées et pertinentes, notamment au niveau européen et/ou international, dans les domaines concernés; plus précisément, posséder des connaissances et une expérience dans le domaine de la mise en œuvre des politiques actuelles de l'UE;
- veiller à ce que les représentants proposés disposent des compétences et de l'expérience requises.

Les membres de la plateforme s'engageront à participer aux activités de celle-ci pendant deux ans. Ils en resteront membres jusqu'à leur remplacement. Leur mandat pourra être renouvelé. Pour pouvoir devenir membres de la plateforme, les organisations doivent être inscrites au registre de transparence de l'UE. Les membres de la plateforme informeront le groupe de pilotage de tout conflit d'intérêts potentiel pouvant survenir au cours du mandat.

Le Comité des régions (CdR), le Conseil économique et social européen (CESE) et d'autres institutions et services de l'UE pourront se voir accorder le statut d'observateur au sein de l'assemblée plénière sur invitation directe. Les observateurs seront représentés par une personne par institution/service. Les représentants des observateurs pourront être autorisés à participer aux débats de l'assemblée plénière et à apporter leur contribution. Toutefois, ils ne participeront pas à la formulation des recommandations ni aux prises de décision de la plateforme.

⁴ Afrique subsaharienne; Amérique latine et Caraïbes; Asie, Moyen-Orient et Pacifique; voisinage oriental; voisinage méridional.

6. Organisation et méthodes de travail

L'assemblée plénière se réunira jusqu'à deux fois par an, dont une fois avant le Forum «Global Gateway» ou la réunion du comité «Global Gateway». En principe, cette réunion aura lieu en présentiel à Bruxelles. Le commissaire aux partenariats internationaux participera à une réunion plénière par an.

Entre les réunions plénières, le groupe de pilotage se réunira en ligne tous les trimestres. Il rendra compte aux membres de la plateforme et échangera avec eux au moyen d'un espace numérique, et des échanges ad hoc auront lieu si nécessaire.

L'ordre du jour des réunions plénières sera arrêté d'un commun accord par le groupe de pilotage et la Commission sur la base d'un échange transparent d'informations sur l'état d'avancement des priorités et des progrès de la stratégie «Global Gateway». Dans la mesure du possible, le groupe de pilotage adoptera ses avis, recommandations ou rapports par consensus.

La plateforme, sous la direction du groupe de pilotage, pourra produire des documents succincts qui seront transmis au commissaire européen aux partenariats internationaux, aux représentants du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et de la DG NEAR, ainsi qu'au groupe consultatif des acteurs du marché, à des fins de dialogue et d'échange.

La plateforme pourra, de sa propre initiative, établir un dialogue avec les différents acteurs et mécanismes qui font partie de la stratégie «Global Gateway» ainsi qu'avec le FPD. L'objectif de cet échange est l'enrichissement mutuel des groupes et des mécanismes.

La création de sous-groupes/groupes thématiques (permanents ou ad hoc), selon le cas, pourra permettre la participation d'autres organisations, notamment des organisations nationales, à l'initiative des membres de la plateforme et si nécessaire, afin d'alimenter la discussion sur des sujets particuliers.

En tant que groupe de travail relevant du Forum politique pour le développement (FPD), la plateforme ne bénéficiera pas d'une allocation spécifique de ressources financières, mais les principes et les règles du FPD s'appliqueront, notamment l'allocation de ressources financières pour des études ou des rapports ainsi que les frais de déplacement des membres de la plateforme pour assister à la réunion plénière en personne une fois par an.

Les membres de la plateforme prennent les engagements suivants:

- mener des actions de sensibilisation et recueillir des retours d'information sur des questions pertinentes avant et après les événements de la plateforme afin de maintenir un flux continu d'informations;
- partager régulièrement des informations avec les parties intéressées afin d'alimenter les discussions de la plateforme et d'éclairer ses décisions;
- représenter au mieux les points de vue de leur groupe lors des réunions et événements de la plateforme;
- agir de manière transparente et responsable en évitant tout conflit d'intérêts;

- participer aux activités de la plateforme et communiquer pendant et entre les principales réunions.

Pour que les OSC et les AL puissent jouer leur rôle en tant que membres de la plateforme, la Commission européenne et tout autre acteur institutionnel associé devront:

- partager les informations pertinentes en temps utile;
- utiliser des méthodes appropriées pour permettre une participation utile et constructive;
- convenir des dates de réunion et des échéances avec les membres du groupe de pilotage;
- fournir régulièrement un retour d'information sur la manière dont les résultats et les recommandations de la plateforme ont été intégrés au processus décisionnel et ont influé sur les décisions prises.

Lignes directrices pour la gestion interne de la plateforme:

1. Résultats possibles/objectifs à atteindre

La plateforme pourrait produire les éléments suivants afin d'améliorer la compréhension des objectifs et de la valeur ajoutée de la stratégie «Global Gateway»:

Politique

- Formuler des recommandations à l'intention des institutions de l'UE et des parties intéressées concernées
- Élaborer et publier des notes d'orientation

Connaissance

- Élaborer des produits de la connaissance et organiser des événements conjoints
- Diffuser les bonnes pratiques
- Souligner la valeur ajoutée du partenariat avec les OSC et les AL dans la mise en œuvre de la stratégie
- Organiser des séminaires en ligne et des événements thématiques pour encourager le débat et l'échange de connaissances

Suivi

- Projets d'études et de rapports: mettre en évidence les réalisations, les principaux résultats, les difficultés et les recommandations à des fins d'amélioration

2. Valeurs

Les principes suivants guideront les travaux et le positionnement de la plateforme:

- inclusion, intersectionnalité, égalité entre les femmes et les hommes;
- représentativité, diversité;
- transparence, obligation de rendre compte et lutte contre la corruption;
- respect des droits de l'homme, des droits des travailleurs et de la viabilité environnementale;
- principe de «ne pas nuire»;
- franchise constructive;
- innovation;
- collaboration intergénérationnelle;
- diffusion des bonnes pratiques et collaboration;
- solidarité et partenariat fondé sur l'égalité.

3. Lignes directrices pour la participation

Les personnes représentant les OSC et les AL au sein de la plateforme doivent avoir une solide expérience assortie de résultats dans le domaine d'activité de leur organisation. Elles devront également:

- ✓ avoir une capacité avérée à représenter et exprimer les points de vue du groupe qu'elles représentent, y compris une expérience passée en matière de représentation et une expérience spécifique en matière de collecte et de synthèse de multiples contributions;
- ✓ avoir une capacité avérée à fournir au groupe qu'elles représentent un retour d'information régulier sur les discussions menées au sein de la plateforme des OSC et des AL pour la stratégie «Global Gateway» ainsi que sur les conclusions qu'elle aura formulées.

Les lignes directrices suivantes sous-tendront les activités de la plateforme afin de compléter les méthodes de travail:

- un espace sûr;
- une approche intersectionnelle, féministe et décoloniale;
- une approche multilingue (selon les besoins, anglais, espagnol, français et portugais) avec interprétation simultanée pour les réunions plénières et les réunions du groupe de pilotage afin de garantir la diversité et l'inclusion selon les besoins;
- des retours d'information en temps utile et des recommandations concrètes sur les processus, les procédures, les politiques et les outils de soutien qui garantissent que les valeurs et les principes défendus par l'Union européenne et la stratégie «Global Gateway» sont pris en considération dans la mise en œuvre de ladite stratégie.

4. Cadre d'évaluation

Les indicateurs suivants peuvent servir à l'autosuiivi et l'autoévaluation des travaux et de l'impact de la plateforme:

- perception de l'accessibilité de la plateforme et de la pertinence des discussions;
- perception de la collaboration inclusive des membres de la plateforme et degré de cocréation et de codécision;
- perception de la capacité à influencer sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'apprentissage de la stratégie «Global Gateway», du degré d'adoption des recommandations et du retour d'information sur les recommandations de la plateforme et les décisions prises;
- fréquence et qualité des rapports sur la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway» par l'UE;
- composition de la plateforme (ventilée par sexe, région, etc.).